

Invitation par « Jardin Nature Pibrac »

Objet : Conférence-débat Loi Écophyto / Chenilles processionnaires

Invitation de la Ville de Pibrac avec l'association Jardin Nature Pibrac et la société coopérative et participative Symbiosphère le vendredi 3 novembre à 20h30 à la salle Polyvalente 6 Boulevard des écoles à Pibrac 20h30

Présentation de la mise en application de la loi Ecophyto.

Elle est l'aboutissement de plusieurs lois successives dont la première en 2014 dit « loi Labbé ». Publiée au bulletin Officiel elle vise à l'abandon des produits phytosanitaires : insecticides, herbicides, fongicides sauf pour le traitement des nuisibles concernant les communes et les particuliers. Mise en application dès janvier 2017. Période de transition jusqu'en janvier 2019 pour les particuliers . Pendant ce laps de temps les produits doivent être sous clé dans les magasins .

Concernant les communes :

- le désherbage des voiries et piste cyclable est assuré par Toulouse Métropole.
- Le désherbage peut être manuel ou par brûlage (peu économique)
- moyen par brosse mécanique utilisé surtout par Toulouse Métropole (long en temps)

Le texte précise l'interdiction sur les zones de promenades, ce qui exclut :

- les cimetières (sauf sur Paris où certains sont considérés comme site de visite)
- les terrains de sport !!!
- dérogation pour les zones étroites ou difficile d'accès
- les terrains minéralisés extérieurs tel que terrains de baskets

Est interdit leur usage sur :

- les parkings publics
- les terrains végétalisés

En France 66 000 tonnes sont utilisés chaque année. Dans le lot on compte entre autres des produits parfois oubliés qui représentent 13 % de la consommation et sont :

- les régulateurs de croissance
- les défoliants
- les dessiccants
- les réducteurs de nombre de fruits
- les produits avant et après traitement

Actuellement 350 produits sont utilisés dans l'Union Européenne.

Le gros problème est un faible pouvoir de dégradation ce qui explique entre autre que « l'Atrazine » herbicide interdit depuis 2003 est toujours retrouvé présent dans l'eau.

Les produits ont une toxicité connue. Si on donne un indice de 1 au DDT, certains nécotinoïdes ont un indice jusqu'à 10 000 !!! tel la deltaméthrine (ou D6) utilisée pour le traitement anti-moustiques dans les quartiers (pas plus tard que vendredi 3 novembre 2017 à Tournefeuille du côté de la Ramée) ce qui explique qu'il est souhaitable de calfeutrer les abeilles dans leurs ruches ce jour là. Le D6 fonctionne comme l'acétylcholine neuromédiateur qui circule au niveau de l'influx nerveux. Malheureusement le D6 n'est pas hydrolysé par l'organisme et induit une hyperactivité nocive pour l'organisme que ce soit chez l'abeille ou l'homme même toxicité.

Les nécotinoïdes devaient être interdits à partir de janvier 2018.... sauf si pas de substitut alors prolongation de 2 ans puis....

Comme l'industrie chimique n'est pas en reste ils ont sortis le « sulfoxaflor » dont les effets sont identiques aux nécotinoïdes

Le glyphosate agit sur un enzyme l'EPSPS et bloque son activité. L'EPS est un précurseur des acides aminés, hormones, vitamines...

Monsanto voyant venir le problème du glyphosate propose un produit déjà sur le marché : le « dicamba » complément du « rondup » quand il ne marche plus..... Les ventes de Monsanto ont augmenté d'1,1 milliard de dollars soit +8 % sur l'année fiscale 2017.

Les produits de biocontrôle à disposition :

- certains micro-organismes
- des médiateurs chimiques tel que les phéromones
- les invertébrés, insectes, nématodes...
- les plantes auxiliaires

Exemple de microorganisme : Bacillus Thuringiensis *Bacillus thuringiensis* (abrégé en **Bt**) est une espèce de bactérie utilisée pour ses propriétés insecticides. Son usage est à renouveler parce qu'il est très sensible aux UV. Son gène a été extrait pour en faire un OGM Bt. En grande quantité il provoque des perturbations dans les eaux, tue les invertébrés c'est à dire le début de la chaîne alimentaire et à forte dose se révèle toxique pulmonaire.

-les phéromones sont connues. Elles doivent être utilisées à la bonne période si non seront inefficaces.

-les macro-organismes : collembole, oribate, pseudoscorpion, le diploure , mille-pattes, la lithobie, les vers (3 types) Pour favoriser la vie du sol celui-ci doit être couvert toute l'année (été protégé de l'évaporation-hiver protégé du lessivage par les pluies et le froid)

-les alliés : la chrysope (petit insecte vert pâle aux longues ailes) , la coccinelle, le forficule (pince-oreille), le carabe, la guêpe solitaire, le mégachile du rosier (il fait des petits trous dans les feuilles du rosier pour construire son nid- ne pas traiter), l'osmie rousse, la syrphe.

-les extraits végétaux :

- l'ortie (attention si laissée trop longtemps la préparation devient désherbant)
- la prêle effet fongicides
- la consoude
- la tanaisie bon insecticide à condition d'intervenir tôt
- la rhubarbe la décoction de feuilles a un effet insecticide , efficace sur le puceron noir

-les amis : le crapaud, la chauve-souris, le hérisson, les oiseaux

Pour info : Une application pour smartphone permet d'identifier les végétaux : photographiez, il donne le nom :

[Pl@ntNet](#) Pl@ntNet est une application de collecte, d'annotation et de recherche d'images pour l'aide à l'identification des plantes.

Elle a été développée par les scientifiques d'un consortium impliquant le Cirad, l'Inra, l'Inria, l'Ird, et le réseau Tela Botanica, dans le cadre d'un projet soutenu par Agropolis Fondation.

La chenille processionnaire Présentation par Symbiosphère

C'est un papillon nocturne suivi depuis 1960. Son cycle de vie fait que les produits chimiques n'ont pas été d'une grande efficacité et sa progression se poursuit vers le nord. On ne peut que tenter de la contenir. Elle était attendue en 2025 à Paris mais est arrivée l'an dernier. Le développement passe par 5 stades larvaires.

Le papillon vole de juin à septembre. Il est petit, environ 3cm gris taché de noir.

Il pond sur la façade sud des arbres. Chaque ponte compte 150 à 300 œufs invisibles à l'œil. Un mois après leur éclosion les chenilles dévorent les aiguilles de pin entraînant la défoliation. Elles tissent un cocon où elles se réfugient de septembre à janvier.

En janvier (jusqu'à avril selon l'altitude) elles descendent au sol : c'est la procession de nymphose. Quand elles se sentent en danger elles resserrent leurs anneaux noirs et projettent leurs harpons à 1m, 1,50m ce qui peut entraîner la nécrose voire jusqu'au décès de l'animal (chiens, chevaux sont souvent touchés) Chez l'homme elle a un effet urticant mais parfois cela peut être plus grave pour les terrains allergiques.

Elles s'enterrent au sol de janvier à avril sous forme de chrysalide et peuvent y rester de quelques mois jusqu'à 5 ans si les conditions sont défavorables.

La lutte :

-les anneaux autour des arbres avec un sac de terre tente de les leurrer en les faisant s'enfouir dans cette terre comme si c'était le sol. On peut facilement les éliminer sous cette forme (chrysalide) car à ce stade elles sont inoffensives.

-les phéromones de juin à septembre. On peut utiliser des bouteilles avec de l'eau savonneuse et un peu de chlore pour effacer l'odeur des chenilles noyées

-les nichoirs à chauve-souris. Ces dernières mangent les papillons . Le nichoir se positionne à l'ouest pour qu'elles s'éveillent au coucher du soleil. La fente est petite (7mm pour la pipistrelle) adaptée à l'animal.

-nichoirs à mésanges qui se nourrissent de chenilles. Le nichoir se positionne à l'est. Le trou est petit (28mm) car elles sont cavernicoles (besoin de noir)

La hauteur du nichoir doit être fonction des chats. Un nichoir se nettoie tous les ans vers novembre

-décembre. Ne pas mettre de mangeoire près d'un nichoir car il ne sera pas habité : la proximité n'est pas bonne, cela risque d'attirer d'autres oiseaux et mettre en compétition pour le logement.

Symbiosphère est installé 8 impasse des poussins 31470 FONSORBES. Les nichoirs sont en bois de douglas et ne se traitent pas. Site internet . Ils seront présents à Festi'jardin le 12 novembre 2017 à Pibrac.